

Compte rendu

Réunion organisée par : M. Yves BISSON **Type de réunion :** Commission Informatique

Assisté par : M. Dimitri RHODES (Directeur) et Stéphane RIGOULOT

Participants :

M. Laurent SALVANEIX (commune d'Autrechêne), M. Jacques HOSATTE (commune d'Auxelles-Haut) et M. Denis CLAVELLIER (commune de Suarce)

Documents apportés : Compte rendu des interventions du service, offre matériel MAGNUS d'octobre 2008

Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : Point sur les adhésions **Intervenant :** Stéphane RIGOULOT

Discussion :

Présentation des nouveaux adhérents au 1^{er} janvier 2009 : les communes de Joncherey et de Lacollonge. M RHODES rappelle le cas de Joncherey et le problème survenu sur le progiciel de COMPTA ainsi que les courriers échangés entre la commune et la société MAGNUS. Cette dernière a rappelé en directe M RHODES pour lui signifier la clôture de l'incident et les explications du dit problème imputable à un bug.

Points d'action

- ✓ M BISSON doit rencontrer M RAYOT pour la Communauté de Communes du Sud Territoire ce mercredi et M PERRIN pour la commune de BEAUCOURT

Point de l'ordre du jour : Détail des interventions **Intervenant :** Stéphane RIGOULOT

Discussion :

Présentation des statistiques en nombre et en temps par type d'intervention. M RIGOULOT explique le principe et le fonctionnement de l'outil de télémaintenance mis à disposition par le SIAGEP ainsi que le besoin d'acquérir une extension permettant aux techniciens de procéder à des dépannages simultanés. Possibilité qui ne leur est pas offerte à ce jour. M. Laurent SALVANEIX demande les actions, en terme de formations ou de procédures, à titre préventif, mis en place pour réduire le nombre d'appel (cas du progiciel de paie MAGNOLIA). M RIGOULOT rappelle qu'à ce titre et cette année en particulier, le SIAGEP dans son catalogue de formation propose spécifiquement les traitements de fin d'année.

Conclusions :

Présentation des statistiques en nombre et en temps par type d'intervention. Les délais d'intervention moyens sont corrects 8mn30 pour un dépannage téléphonique et 19mn30 pour un dépannage en télémaintenance. Concernant le point des actions préventives à mettre en œuvre, une formation spécifique sur le thème des DADS-U est proposée par le SIAGEP en deux sessions d'une durée d'une demi-journée chacune.

Points d'action

- ✓ Etudier les possibilités de mises en œuvre de procédures à titre préventif afin de réduire le nombre de demande sur des cas bien précis et récurrents.
- ✓ Document comparatif soit sous forme de dossier soit sous forme de courrier afin de rappeler aux adhérents la nécessité des sauvegardes.

Point de l'ordre du jour : Rendez-vous avec la société MAGNUS **Intervenant :** Yves BISSON

Discussion :

Brève explication sur le sujet de cette rencontre et la modification des statuts du SIAGEP. M RHODES explique la problématique rencontrée au niveau des statuts du SIAGEP et donne des précisions sur les modalités d'adhésion des communes et des EPCI précisant que les communes délibéreront sur le même modèle que les années précédentes.

S'en suit une présentation de l'offre MAGNUS qui couvre l'intégralité du matériel informatique dont dispose une mairie ainsi que les licences des logiciels bureautiques Microsoft Office. Toutefois, il est précisé que MAGNUS n'est pas revendeur de matériel et que par conséquent leur offre est uniquement destinée aux collectivités qui sont clientes « logicielles » auprès d'eux.

La discussion se poursuit sur le domaine de gestion du SIAGEP. Le SIAGEP gèrera l'intégralité c'est-à-dire le matériel ainsi que les logiciels ou l'un ou l'autre ou de manière plus globale l'intégralité incluant la partie réseau informatique (serveurs, matériel réseau et câblage) et reprographie (photocopieurs).

Conclusions :

Cette partie demande une étude approfondie suivant les attentes des collectivités ainsi que la négociation du coût qui dépendra de la quantité de matériel à commander.

Points d'action

- ✓ Etat des lieux du parc informatique de la communauté de communes du Pays Sous Vosgien qui s'est proposé comme site pilote. Cela donnera des indications sur les orientations et un chiffrage afin de mettre en place une tarification et des modalités de fonctionnement adaptées au différents cas que nous pourrions rencontrer.

**Point de l'ordre
du jour :** Ajournement

Intervenant : Yves BISSON

Le budget primitif du SIAGEP devant être voté fin novembre ou début décembre, M RHODES propose de présenter le budget à la commission lors de sa prochaine réunion.

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 15 décembre 2008 à 18h** au SIAGEP.